



TAXE D'APPRENTISSAGE

Adressez votre bordereau de versement de taxe à votre organisme collecteur avant le 28 février 2018.

Indiquez l'établissement destinataire :

Pour le hors quota (catégorie A et B) :

Bénéficiaire : **L'Institut Saint Jude**, 18 rue Lamartine – 59280 Armentières (code UAI : 0592926K)

Taxe d'apprentissage – Annonce de versement

A nous retourner au plus vite

Ce document ne se substitue pas à la demande de versement par l'intermédiaire des organismes collecteurs.

A renvoyer à **L'Institut Saint Jude**

Par E-mail : compta@saintjude.fr

Par Fax : 03.20.35.99.52

Par Courrier : Institut Saint Jude

18 rue Lamartine

59280 Armentières

Entreprise :
Nom du responsable de la taxe : Fonction :
E-mail :@..... Tél : / / / /
Adresse :
Code postal Ville :

Au titre de la Taxe d'apprentissage 2018 (base salaires 2017) notre entreprise versera :

POUR LE HORS QUOTA (catégories A et B) :

La somme de € à L'Institut Saint Jude, 18 rue de Lamartine – 59280 Armentières

Par l'intermédiaire de (OCTA) :

Par ailleurs :

Je souhaite recevoir plus d'informations sur les collaborations possibles avec l'Institut Saint Jude.

(Stages, conseils, Formations)

Fait à

Le

Signature

Attention, nous rencontrons tous les ans des difficultés ; certains d'entre vous nous versent leur taxe et nous ne recevons jamais la somme. Soyez extrêmement précis dans le libellé du versement à l'organisme collecteur.